

## A10 – AMÉNAGEMENT AU NORD D'ORLÉANS

### Des fermetures temporaires sur les autoroutes A10 et A71

Dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans et plus particulièrement de la reconfiguration de la bifurcation A10/A71, les travaux préparatoires au relevage du tablier (vérinage) du pont autoroutier existant pour modifier ses appuis ont démarré. Cet ouvrage supportera à terme la voie d'accès Paris / Bourges reconfigurée. Préalablement à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de retenue, les rives du tablier du pont vont être déconstruites par hydrodémolition (jet d'eau à haute pression). Sur l'autoroute A10, l'élargissement se poursuit avec deux nouvelles zones de travaux. Au préalable, ces zones seront balisées et la signalisation horizontale (peinture jaune) sera effectuée. Ces travaux entraînent des fermetures ponctuelles de nuit.



Les nuits du lundi 17 au mardi 18 janvier, du mardi 18 au mercredi 19 janvier, du lundi 7 au mardi 8 février, du lundi 14 au mardi 15 février et du mardi 15 au mercredi 16 février 2022 (5 nuits au total), de 20h à 6h :

#### • Fermeture de la section Tours / Paris

Les usagers de l'autoroute A10 en provenance de Tours / Bordeaux souhaitant se diriger vers Paris devront emprunter en amont la sortie Orléans centre (n°1 sur A71), faire demi-tour au giratoire et emprunter l'entrée n°1 Orléans centre en direction de Paris.

\*Les nuits du mercredi 19 et du jeudi 20 janvier 2022 sont réservées en option.

## Pour permettre la dépose des blocs béton, le marquage au sol et la réalisation d'enrobés dans les bretelles, l'aire de services d'Orléans-Gidy sera fermée :

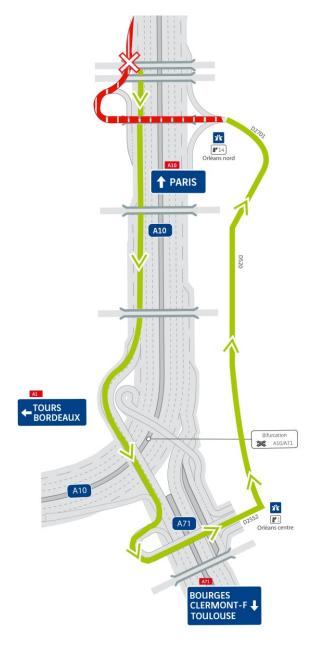
- du lundi 17 janvier à 15h au mardi 18 janvier 2022 à 6h,
- du mardi 18 janvier à 15h au mercredi 19 janvier 2022 à 6h,
- du mercredi 19 janvier à 15h au jeudi 20 janvier 2022 à 6h,
- du jeudi 20 janvier à 15h au vendredi 21 janvier 2022 à 6h,
- du lundi 31 janvier à 15h au mardi 1er février 2022 à 6h,
- du mardi 1<sup>er</sup> février à 15h au mercredi 2 février 2022 à 6h.

L'après-midi et la nuit du jeudi 3 février 2022 sont réservées en option.

#### L'aire d'Orléans-Saran sera fermée :

- du lundi 17 janvier à 15h au mardi 18 janvier 2022 à 6h,
- du mardi 18 janvier à 15h au mercredi 19 janvier 2022 à 6h,
- du lundi 24 janvier à 15h au mardi 25 janvier 2022 à 6h,
- du mardi 25 janvier à 15h au mercredi 26 janvier 2022 à 6h.

L'après-midi et la nuit du jeudi 27 janvier 2022 sont réservées en option.

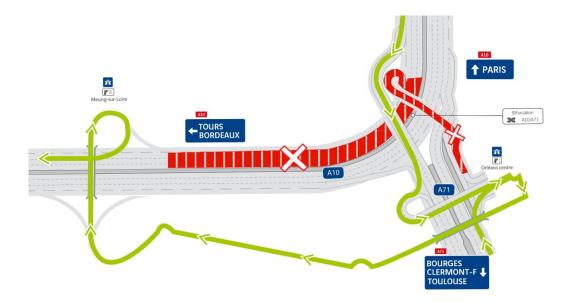


La nuit du mardi 25 au mercredi 26 janvier 2022, de 20h à 6h :

## • Fermeture de la bretelle de sortie d'Orléans nord (n°14 sur A10) en provenance de Paris

Les usagers en provenance de Paris sont invités à emprunter la bretelle de sortie d'Orléans centre  $(n^{\circ}1 \text{ sur A71})$ .

\*Les nuits du mercredi 26 et du jeudi 27 janvier 2022 sont réservées en option.



Les nuits du lundi 31 janvier au mardi 1<sup>er</sup> février, du mardi 1<sup>er</sup> au mercredi 2 février et du mardi 8 au mercredi 9 février 2022 (3 nuits), de 20h à 6h :

• Fermeture de la section Paris / Tours

### • Fermeture de la bretelle Bourges / Tours

Les usagers en provenance de Paris et de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse souhaitant se diriger vers Tours ou Bordeaux devront emprunter la sortie Orléans centre (n°1 sur A71), emprunter la voirie locale pour rejoindre l'entrée Meung-sur-Loire (n°15 sur A10) en direction de Tours / Bordeaux.

\*Les nuits du mercredi 2 et du jeudi 3 février et les nuits du mercredi 9 et du jeudi 10 février 2022 sont réservées en option.



Les nuits du lundi 31 janvier au mardi 1<sup>er</sup> février, du mardi 1<sup>er</sup> février au mercredi 2 février 2022 de 20h à 6h (2 nuits), et du vendredi 18 février à 20h au dimanche 20 février 2022 à 20h (jour et nuit) :

# • Fermeture de la bretelle d'entrée d'Orléans nord (n°14 sur A10) en direction de Paris

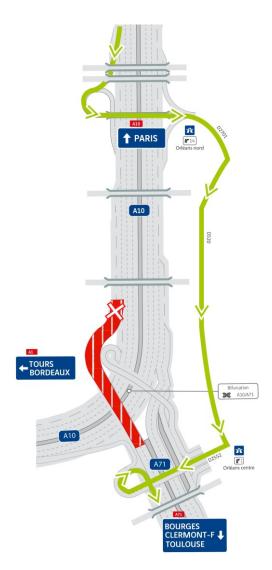
Les usagers souhaitant se rendre en direction de Paris sont invités à emprunter la bretelle d'entrée d'Orléans centre (n°1 sur A71). Les nuits du mercredi 9 au jeudi 10 février, du mercredi 16 au jeudi 17 février et du jeudi 17 au vendredi 18 février 2022 (3 nuits), de 20h à 6h :

• Fermeture de la bretelle d'entrée d'Orléans nord (n°14 sur A10) en direction de Bourges/Clermont-Ferrand/Toulouse

• Fermeture de la bretelle de sortie d'Orléans nord (n°14 sur A10) en provenance de Paris

Les usagers souhaitant se rendre en provenance de Paris devront emprunter la bretelle de sortie d'Orléans centre (n°1 sur A71). Les usagers souhaitant se rendre en direction de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse devront sont invités à emprunter l'entrée Orléans centre (n°1 sur A71).





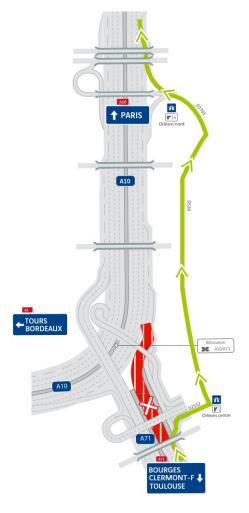
La nuit du jeudi 10 au vendredi 11 février 2022, de 20h à 6h :

#### • Fermeture de la bretelle en provenance de Paris et en direction de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse

Les usagers en provenance de Paris souhaitant se rendre en direction de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse devront emprunter la bretelle de sortie d'Orléans nord (n°14 sur A10) pour rejoindre l'échangeur d'Orléans centre (n°1 sur A71) via la voirie locale. La nuit du jeudi 17 au vendredi 18 février 2022, de 20h à 6h :

### • Fermeture de la bretelle en provenance de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse et en direction de Paris

Les usagers en provenance de Bourges / Clermont-Ferrand / Toulouse souhaitant se rendre en direction de Paris devront emprunter la bretelle de sortie d'Orléans centre (n°1 sur A71) pour rejoindre l'échangeur d'Orléans nord (n°14 sur A10) via la voirie locale.



Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7)
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- L'Application Ulys : trafic en temps réel
- Le site Internet <u>www.vinci-autoroutes.com</u>



La Chargée d'info chantier répond à vos questions du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02 46 91 07 45 ou par mail a10nordorleans@vinci-autoroutes.com



Mon Bulletin Circulation Recevez par SMS ou email vos conditions de circulation pour la semaine à venir



Le site web du chantier www.a10-nord-orleans.fr